



## Réutilisation de la tange évacuée lors des travaux de dragage sur le chantier du Mont-Saint-Michel

Cadre de restitution : Étude de l'ADEME

### CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

---

**Syndicat Mixte Baie du Mont Saint Michel**  
[www.projetmontsaintmichel.fr](http://www.projetmontsaintmichel.fr)



Mots-clés: Espace privé Entreprises, , Élus, Réemploi, Déchets de chantier,

### CONTEXTE

---

#### Description du contexte de l'action:

Dans le cadre du projet de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel piloté par le syndicat mixte de la baie du Mont-Saint-Michel, les travaux de dragage du Couesnon et de creusement de l'anse de Moidrey ont nécessité l'évacuation d'environ 1 million m<sup>3</sup> de tange.

La tange est un matériau de dragage formé d'une fraction sableuse principalement à base de débris coquilliers calcaires et d'une fraction vaseuse de limons et/ou d'argiles. Ce sable fin avec une teneur en sel modeste possède d'excellentes qualités agronomiques.

Ces travaux d'aménagements hydrauliques se déroulant en amont du barrage sur le Couesnon, un rejet de la tange en mer ne pouvait pas être envisagé. Aussi, pour gérer ces volumes considérables à un coût acceptable (transport et mise en œuvre), seule une solution de proximité pouvait être imaginée.

En parallèle, les conditions spécifiques de la baie du Mont-Saint-Michel poussent parfois les agriculteurs locaux à rehausser leurs parcelles de culture ou à amender leurs terrains. De la même manière, les centres équestres doivent procéder à des rechargements réguliers de leurs sols (pistes, manèges, carrières). Ces pratiques nécessitent un apport conséquent en matériau qui doivent posséder certaines caractéristiques (teneur en calcaire, qualités de perméabilité ou de stabilité...).



## OBJECTIFS ET RÉSULTATS

---

### Objectifs généraux:

C'est dans ce contexte que le syndicat mixte de la baie du Mont-Saint-Michel a mis en place un système de don de tange auprès des acteurs locaux présents dans un périmètre de 5 km autour de la zone d'extraction (propriétaires et/ou exploitants agricoles, particuliers, centres équestres...).

NB : c'est la collectivité qui prend en charge le transport et la mise en œuvre de la tange chez le demandeur.

L'organisation de ce système de don a les objectifs suivants :

### Objectifs économiques

Pour la collectivité : limiter le coût de gestion des tanges excavées grâce à une évacuation de proximité

Pour les receveurs de tange : disposer de matériaux mis en œuvre gratuitement

### Objectif environnemental

Limiter les impacts du transport lié à l'évacuation des matériaux grâce à une solution de proximité

### Objectifs d'aménagement

Permettre un rechargement de parcelles difficiles à travailler (sol peu profond) ou non cultivables une partie de l'année (pour les parcelles en eau) tout en luttant contre la hernie du chou (parasite fréquent sur le territoire)

Permettre un amendement calcique des terres agricoles

Permettre le rechargement de stabulation ; la tange présentant de bonnes caractéristiques pour les articulations des chevaux

### Résultats quantitatifs:

De 2011 à 2014, 1 076 000 de m<sup>3</sup> de tange ont été réutilisée dans 36 parcelles dont :

941 000 m<sup>3</sup> de tange réutilisée pour le rechargement agricole,

125 000 m<sup>3</sup> de tange utilisée en tant qu'amendement calcique,

10 000 m<sup>3</sup> de tange réutilisée pour le rechargement hippique

### Résultats qualitatifs :

La quasi-totalité des agriculteurs ayant reçus de la tange sont satisfaits de son effet sur leur culture après un à deux ans.

## MISE EN OEUVRE

---

### Planning:

Pour organiser la logistique de don le syndicat a dû trouver des solutions pour lever les freins rencontrés :

### Comment mettre en place une logique de don ?

Procédure de recrutement des acteurs locaux destinataires des dons

En 2009, le syndicat a lancé un appel à candidatures. Au bout d'un an, la demande devenue plus importante que les volumes à excaver et les candidatures ont continué d'affluer tout au long du chantier. La collectivité, soumise aux règles de la concurrence et à l'égalité de traitement, a appliqué des règles d'éligibilité (demandeurs de plus de 2 500 m<sup>3</sup> et 80% du volume demandé situé à moins de 5 km de la zone d'extraction) et a traité les demandes par ordre de réception. 82 exploitants se sont portés candidats. Après vérification des conditions d'éligibilité et obtention des accords des services de l'Etat (DREAL et Police de l'eau), une liste principale de 33 receveurs a été établie.

### Signature d'une convention et respect des techniques de mise en œuvre

Après sélection du candidat au don, une convention est signée entre l'acteur local et le syndicat mixte de la baie du Mont-Saint-Michel précisant les caractéristiques dimensionnelles du rechargement qui sera effectué sur la parcelle. Par suite, l'entreprise en charge des travaux planifie et réalise l'épandage dans le respect des contraintes de la parcelle (décapage au préalable de la terre végétale ou non, contrôle de la compaction, rechargement en dôme, maintien des fossés...). Cette mission de l'entreprise était inscrite dans le marché des travaux passé avec l'entreprise.

### Comment instaurer un climat de confiance entre les acteurs ?

#### Qualité des terres : métaux lourds et salinité

Des prélèvements par sondage, tous les 40 000m<sup>3</sup> de mélange eau/sédiment dragués (environ 40 analyses), ont permis de vérifier l'adéquation des teneurs de l'ensemble des paramètres des lots de tangué par rapport aux seuils réglementaires fixés par arrêté préfectoral ICPE afin de s'assurer de leur innocuité et autoriser l'entreprise à évacuer sur les parcelles. La salinité de la tangué, une des inquiétudes les plus fortes chez les agriculteurs, a été réduite grâce au stockage provisoire (de 1 à 2 mois) de la tangué dans des bassins ad hoc permettant un « lavage » par les eaux pluviales (Na<sub>2</sub>O échangeable <0,25g/kg). Seulement quelques bénéficiaires du don ont réalisé des tests à la réception de la tangué.

#### Mise en place d'une traçabilité des terres distribuées

C'est le Maître d'Œuvre qui assure la traçabilité de la tangué distribuée en tenant à jour la liste des destinataires (numéro de parcelle, date d'épandage, provenance matériaux mis en œuvre...). Cette mission était prévue dans les clauses du cahier des charges passé avec la Maîtrise d'Ouvrage. Conjointement, l'entreprise renseigne un registre de chargement pour chaque parcelle.

#### Adaptabilité des livraisons par rapport aux contraintes des agriculteurs

Pour s'adapter au rythme des activités agricoles (récoltes, plantations...) et aux conditions météorologiques, une réorganisation permanente des livraisons de tangué a dû être opérée par l'entreprise en charge de l'apport et de la mise en œuvre des tangués.

### **Année principale de réalisation:**

2015

### **Moyens humains :**

L'opération a mobilisé 2 ETP au syndicat mixte de la baie du Mont-Saint-Michel : une technicienne et une assistante juridique.

### **Moyens financiers :**

Travaux préparatoires nécessaires à l'évacuation de la tange (construction de pont...) : 1,2 millions €

Extraction des sédiments : 10 millions €

Valorisation locale de matériaux : 7,2 millions €

### **Moyens techniques :**

Drague aspiratrice

Jusqu'à 8km de canalisation entre la drague et les bassins de décantation.

### **Partenaires mobilisés :**

Chambre d'agriculture de la Manche

Coopérative « Terre de Saint-Malo »

2 exploitants volontaires pour l'expérimentation avant travaux

82 candidats au don de tange

Services de l'Etat (DREAL, Police de l'eau...)

## **VALORISATION**

---

### **Facteurs de réussite :**

Cette opération est spécifique aux chantiers conduits sur des baies et peut être reproduite si les analyses des tangues (teneurs en polluants) le permettent.

### **Difficultés rencontrées :**

La mise en place de cette opération prototypique a évolué au fur et à mesure de l'avancée du projet.

### **Recommandations éventuelles:**

Les facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette opération sont les suivants :

Prendre en compte les délais dus à l'instruction des dossiers liés aux réglementations

environnementales (ICPE -- statut déchet, bruit, poussières, qualité de l'eau rejetée..., Plan de dragage -- Police de l'eau, ...) et les suivis à réaliser après opération,

Sensibiliser en amont l'ensemble des parties prenantes aux enjeux de la réutilisation (DDTM, agences de l'eau...) pour faciliter la mise en œuvre de l'opération

Instaurer un climat de confiance avec les bénéficiaires des dons

Sensibiliser les riverains sur les nuisances éventuelles (trafic routier intense, bruit, poussières...)

## DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **juin 2016**

Fiche action réalisée sur le site : [www.optigede.ademe.fr](http://www.optigede.ademe.fr)

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.